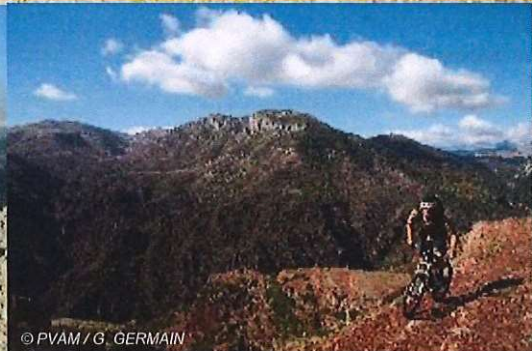




Groupe d'Action Locale
Alpes et Préalpes d'Azur

Fiche projet



Nom du projet : Vers une Valorisation des laines locales

Structure porteuse : Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Numéro de dossier :



« FAVORISER LES INITIATIVES
LOCALES POUR UNE VIE
RURALE DYNAMIQUE ET
ECORESPONSABLE »

Identité du porteur de projet

Identité du porteur de projet

Nom ou raison sociale : Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur

Adresse : 1 avenue François Goby 06 460 Saint Vallier de Thiey

Statut juridique : Syndicat Mixte

	NOM Prénom	Fonction	Téléphone	Courriel
Représentant légal	Mele, Eric	Président	04 92 42 08 63	e.mele@mairie-gourdon06.fr
Référent technique	Galvez, Etienne	Chargé de mission développement local	06 33 34 70 35	egalvez@pnr-prealpesdazur.fr

N° SIRET et/ ou n° PACAGE : 200 014 801 000 35

Êtes-vous assujetti à la TVA : non assujetti à la TVA, éligible au Fond de compensation de la TVA pour certaines dépenses d'investissement.

Projet LEADER

Description du projet

Titre du projet

Vers une Valorisation des laines locales – projet de coopération

Contexte

En août 2020, le PNR des Préalpes d'Azur, interpellé par Laine Rebelle, acteur de la filière laine sur le territoire du GAL, a décidé de placer ce sujet au programme d'action 2020-21. Les acteurs locaux ont remonté au PNR que les solutions ne pouvaient pas être uniquement locales et c'est ainsi que le PNR des Préalpes d'Azur a participé aux Rencontres de la laine organisée par la Fédération Nationale Ovine et l'association Atelier Laines d'Europe les 18 et 19 septembre 2020 à Saugues, en Haute Loire, centre névralgique de la filière laine où se trouve l'un des derniers lavages en France. Ces rencontres ont permis de valider l'existence de problématiques liées à la laine sur d'autres territoires ainsi que l'implication de PNR, territoires d'expérimentation, dans certains cas.

Suite à ces rencontres, le PNR a missionné un expert filière de matière première naturelle afin de les accompagner dans la conception du projet de coopération, dans le **cadre d'un soutien préparatoire à la coopération.**

Les objectifs de cette mission d'accompagnement étaient :

1. D'identifier les initiatives déjà existantes en France, les besoins, attentes en termes de développement de filières laine

2. D'identifier les territoires et porteurs potentiels du projet de coopération ainsi que les partenaires potentiels

3. De proposer un programme d'actions pour la coopération

Cette mission a confirmé un intérêt et une volonté de coopération autour du sujet de la valorisation de cette matière première et du soutien au développement de cette filière. Il est en effet nécessaire de permettre aux initiatives locales de se mettre en connexion, de rayonner au-delà de leur propre territoire. Inversement, les initiatives plus nationales ont besoin de se développer concrètement avec des territoires partenaires afin de s'ancrer dans les territoires.

De nombreuses problématiques sur cette filière sont partagées par les acteurs français présents sur différents territoires.

Objectif(s)

L'objectif général du projet de coopération est de dynamiser et soutenir la valorisation des laines locales. Cela passe par de la mise en réseau, de l'expérimentation et de la mobilisation d'appuis qui se jouent aux échelles régionales et nationales.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Créer du lien entre les acteurs de la filière
- Sensibiliser et former aux opportunités offertes par la laine
- Faire de la R&D et innovation autour de cette matière
- Promouvoir collectivement les initiatives de valorisation des laines locales

Description et actions prévues

Le projet de coopération rassemble 3 territoires (Pole Laine de Saugues en Haute Loire, le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises et le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur) sur lesquels :

- L'enjeu laine est significatif,
- Des besoins de soutien à la filière ont été exprimés par les acteurs locaux,
- L'ensemble des conditions nécessaires à la coopération sont rassemblées : calendriers compatibles, fiches coopération, stratégie du GAL, budget disponible, autofinancement mobilisable.
- La plus-value de la coopération est démontrée à l'issue du soutien technique préparatoire considérant :
 - La complémentarité des territoires :
 - Des opportunités complémentaires : le territoire des Préalpes est un territoire de gisement de laine ; le territoire de Saugues est un territoire transformateur avec son outil productif en place (lavage / cardage) ; le territoire du Gal Montagnes Ariégeoises est attentif au devenir de la filature de Niaux ...
 - Des niveaux de maturité de la filière laine différents : la filière laine est beaucoup plus structurée autour de Saugues, (notamment dans le cadre du Pôle Laine du Pays de Saugues que dans les Préalpes d'Azur) . Les initiatives reconnues dans les Pyrénées Ariégeoises redonnent espoir aux éleveurs.
 - Des niveaux d'implications dans les réseaux et initiatives structurantes inégaux : Le territoire des Préalpes d'Azur n'est pas encore impliqué dans des dynamiques nationales alors que le pays de Saugues l'est à travers l'adhésion du Lavage de Laine du Gévaudan aux initiatives tels qu'Atelier Laines d'Europe et le collectif Tricolor.
 - L'intérêt de faire échanger les différents maillons de la chaîne sur leur pratique, sur leurs méthodes pour entreprendre et rechercher de nouveaux débouchés.

- Le besoin pour les acteurs de la filière laine de mieux se connaître, méthodes, pratiques, stratégies afin de créer des synergies
- Le besoin de formation sur les étapes clef de la conduite de l'élevage, de la tonte et du tri

La coopération s'articulera autour de quatre axes :

- **Mettre en réseau, communiquer, sensibiliser et former aux opportunités offertes par la laine**
- **R&D et soutenir l'innovation autour des usages de cette matière première naturelle**
- **Moderniser les infrastructures de transformation et le matériel de conditionnement de la laine**
- **Promouvoir la laine française et les filières de valorisation auprès des consommateurs**

1/ Mettre en réseau, sensibiliser et communiquer autour des expériences de valorisation de la laine

Il a été mis en lumière pendant la phase de soutien préparatoire à la coopération que

- Les initiatives de valorisation des laines étaient mal connues par les institutions et les acteurs privés. Les enjeux et solutions en cours de construction sont également peu comprises.
- Les acteurs des filières laines sont très dispersés sur le territoire. Bien que des réseaux leurs permettaient de se connaître, peu d'occasions se présentent pour agir concrètement sur la filière de façon concertée ;
- Sur tous les territoires, les professionnels (éleveurs, tondeurs) sont peu à l'aise avec les opportunités offertes par la laine ou ne sont pas formés aux bonnes pratiques pour en améliorer ou en maintenir la qualité. L'activité de trieur/trieuse de laine reste encore marginale.

L'objectif des actions rattachées à cet axe est de redonner principalement aux éleveurs de la confiance dans ces filières laines, de mieux valoriser les métiers qui y sont associés (éleveurs, tondeurs et trieurs), de partager les expériences des acteurs actifs sur la filière et les solutions mises en place, et de faire connaître les initiatives en cours et existantes auprès des décideurs publics et des acteurs privés afin qu'ils puissent plus facilement se mobiliser si des filières laine venaient à se développer sur leur territoire.

Action 1.1 - Montage et organisation d'un cycle commun de formations à organiser sur les trois territoires.

Aujourd'hui la connaissance de la laine et des métiers associés s'est peu à peu perdue. Les prix bas de la laine n'ont pas incité les éleveurs à garder les bonnes habitudes mises en place pour maintenir et améliorer la qualité de la laine. Petit à petit les pratiques se sont perdues et le métier de trieur a quasiment disparu. Certains tondeurs, éloignés des réseaux professionnels ne sont ni sollicités par les éleveurs pour porter une attention particulière à la laine ni formés pour. Il a donc été identifié le besoin dans le montage et le déploiement des modules de formation suivants :

1. pour les éleveurs : génétique, alimentation, période de tonte, préparation du chantier, bonnes pratiques pré-tonte, bonne pratique de conditionnement et de stockage
2. pour les tondeurs (expérimentés) souhaitant se perfectionner dans le soin apporté à la laine lors de la tonte : les erreurs à éviter, la tonte au sabot, l'interaction avec le trieur, le bien-être animal.

3. pour les trieurs : les qualités de laine, tri de la laine en fonction des usages et du processus de transformation, les gestes du tri, le tri sur table, le tri sur plancher de tonte.

La mise en place d'un cycle de formation implique :

- La définition du cahier des charges de la formation
- L'identification du prestataire en capacité de dispenser ces formations
- La construction de la formation
- La mobilisation des bénéficiaires de la formation (communication)
- La mise en place logistique de la formation (date, lieu, espace, troupeaux disponibles, matériel, transport)
- Accueil des formateurs
- Déroulement de la formation
- Evaluation de la formation par les bénéficiaires

Action 1.2 - Construction et organisation d'un cycle de voyage d'étude pour visiter les territoires coopérants, leurs contextes, essais, retours d'expériences.

Les acteurs présents sur les différents territoires de la coopération ont peu d'occasion pour se rencontrer les uns les autres dans un cadre d'apprentissage et de partage d'expérience. Par ailleurs, des territoires hors de la coopération disposent également d'expériences significatives à partager. Les acteurs ont témoigné d'une véritable volonté de se rapprocher les uns des autres et de mieux se connaître pour faire évoluer leurs pratiques et traiter les enjeux de la filière.

Le projet de coopération propose donc un voyage d'étude sur chaque territoire de la coopération qui permette la rencontre et le partage d'expérience entre les acteurs actifs ou intéressés pour s'engager sur la filière laine. Ces voyages d'études seront également l'occasion d'inviter des acteurs hors territoires de la coopération pour partager leur expérience.

Un second type de voyage d'étude rassemblant les acteurs des territoires de la coopération pourront également prendre place pour visiter des projets à dimension novatrice tel que le projet Interreg Défi Laine.

Ainsi, jusqu'à 4 voyages d'études pourront être organisés. Cela nécessitera :

- Définition des thématiques de chaque voyage d'étude
- Identification des initiatives à découvrir
- Organisation du circuit
- Organisation de la logistique d'accueil et de déplacement
- Communication autour du voyage d'étude et invitation
- Sélection des participants
- Coordination et animation des voyages d'étude

Action 1.3 - Montage et organisation d'un évènement de clôture de projet à portée nationale

Cet évènement devra servir à sensibiliser les élus nationaux aux enjeux de ces filières laines. La dynamisation des filières de valorisation des laines françaises nécessite en effet une mise à l'agenda politique à chacune des échelles, du nationale au local.

Les concours de tonte et championnats (nationaux et internationaux) sont des évènements qui rassemblent éleveurs, tondeurs et trieurs dans un cadre festif ouvert au grand public. C'est généralement l'occasion entre tondeurs de se retrouver d'échanger sur les pratiques et de rencontrer des tondeurs plus expérimentés aux techniques, matériels et gestes différents. C'est aussi le moment où les trieurs professionnels démontrent de la dextérité de leurs gestes (ramassage / pliage des toisons, lancé) et la finesse de leur tri. Les éleveurs sont

aussi présents puisqu'ils mettent à disposition leur troupeau. Le grand public et les médias sont invités à venir découvrir ses métiers, la filière de l'élevage et ses co-produits.

Un concours de tonte sera organisé dans chaque territoire de la coopération soit 3 entre 2022 et 2024. Les étapes nécessaires à la mise en place d'un tel évènement sont les suivantes.

- Identification du lieu de l'évènement
- Identification des éleveurs intéressés et des troupeaux disponibles (races, nombre de têtes disponibles)
- Identification de la période et de la date (pouvant varier suivant les territoires)
- Mobilisation d'un jury (tonte et tri)
- Logistique événementielle
- Communication autour de l'évènement (relai auprès du grand public, média)

2/ R&D et soutenir l'innovation autour des usages de cette matière première naturelle

L'objectif des actions rattachées à cet axe est de trouver de nouveaux débouchés à travers de la recherche et de l'exploration d'innovations.

Action 2.0 - Appui à l'émergence d'un accord de recherche ambitieux et développement de solution pour les gisements de laines locales non valorisées.

La laine est une source de scléroprotéines, d'azote, elle représente également un stock de carbone. De ce fait, universités, laboratoires de recherche, et industriels voient dans la laine un potentiel de développement de biomatériaux : biopolymères, matériaux composites ; de ressources énergétiques et de ressources fertilisantes.

Cette action consiste à développer un accord de recherche ambitieux entre ces différents acteurs.

Cet accord de recherche devrait permettre de travailler avec :

- La recherche pour la mise au point des procédés,
- Les industriels pour la mise à l'échelle de la production et la commercialisation des nouveaux produits
- Les acteurs plus en amont de la filière, notamment les territoires de gisement dans lesquels la laine peut être considérée comme un déchet

Cette action va consister à :

- Identifier les différentes parties intéressées par un tel accord de recherche
- Coordonner l'écriture d'un accord de recherche

Action 2.1 – Analyse des caractéristiques mécaniques, méthanogène et compostable des laines

L'objectif de cette action est de récolter les premières données caractéristiques des laines de nos territoires. Vont être étudiées les 1) caractéristiques mécaniques, 2) potentiels méthanogènes 3) potentiels compostabilité.

Cette action va consister à :

- Définir la méthode échantillonnage
- Réaliser les analyses en laboratoires
- Compiler les résultats
- Démarcher des industriels et des start-up pour un déploiement des solutions
- Partager et mettre à disposition du public les résultats

Action 2.2 - Développement fils issus du territoire du GAL Alpes et Préalpes d'Azur pour tapis tuftés (Portage par Laine rebelle)

L'objectif de cette action est de récolter et transformer suffisamment de laine afin de fournir, pour commencer, 1 tonne de fil à un fabricant de tapis tuftés, installé en Centre Val de Loire. Ce fabricant désire relocaliser une partie de sa production en France (actuellement fabrication en Turquie). Nous avons réalisé un échantillon de tapis tufté avec un artiste. Cet échantillon a été vu par NAZAR qui a donc décidé de nous acheter du fil dès qu'ils auraient obtenu les financements pour lancer leur relocalisation. L'action consiste ainsi à fournir le fabricant de tapis d'une tonne de fil par an (au minimum). En parallèle, dans le souci de laisser le moins de laine en suint à la charge de l'éleveur, LR a décidé d'acheter la majorité des écarts afin de les transformer en flocon et rembourrage. Afin de fournir 1 tonne de fil à Nazar (ou un autre fabricant), il faudra trier la tonte d'environ 2500 brebis (cela représente entre 4 et 6 élevages). L'objectif est d'acheter aux éleveurs 2 T pour le fil et environ 500 kg pour flocon (à vendre tel quel) et rembourrage (coussins).

Cette action nous amène à récolter 3 fois plus de laine que nous ne faisons habituellement, et requièrent une organisation et logistique bien différentes. (tri, stockage, transport...). Cette expérience pourrait être élargie sur notre territoire, et reproduite dans d'autres territoires, sachant que le fabricant de tapis aura besoin d'environ 10 tonnes par an. Nous avons également commencé à contacter d'autres fabricants.

Action 2.3 – Intégration de laine mérinos issue du GAL Alpes et Préalpes d'Azur dans un fil peigné réalisé dans un nouveau circuit de transformation (Portage par Chandam.)

Certains élevages ovins des Alpes Maritimes sont éloignés des circuits de collecte laissant la laine sur les bras des éleveurs ou leur proposant, depuis 2019, des prix dérisoires pour la qualité proposée. Cette assertion est vraie y compris pour les laines mérinos d'Arles sur lesquelles certains éleveurs portent une attention particulière afin de garantir finesse et longueur.

En parallèle, de rares initiatives telle que celle portée par Mérilainos, association rassemblant des éleveurs de Mérinos d'Arles, autour de la transformation en Italie de leurs laines en produits finis et semi-finis. Cependant, tous les éleveurs ne sont pas prêts à s'engager aussi intensément dans la collecte, le tri, la transformation et la commercialisation de produits en laines issues de leurs élevages. C'est le cas pour certains éleveurs du GAL Alpes et Préalpes d'Azur.

Chandam. propose de valoriser ces laines Mérinos du GAL en fil peigné puis en produits finis en mettant au point et en intégrant cette matière à un nouveau circuit de transformation en partenariat avec des acteurs impliqués dans le renouveau des filières et des savoir-faire lainiers en France.

L'action va consister à :

- Recruter des trieurs
- Acheter du matériel pour conditionner la laine
- Trier la laine lors de la tonte
- Organiser et transporter la laine entre les différentes étapes de la transformation
- Transformer la laine, depuis les toisons triées jusqu'au fil teint
- Visiter les partenaires de la transformation pour en vérifier le bon déroulement
- Identifier de nouveaux éleveurs
- Visiter les éleveurs pour partager les besoins réciproques et améliorer les pratiques
- Rédiger un rapport de partage d'expérience et de résultats technico-économiques

- Coordonner l'action

Localisation du projet et portée géographique

Les actions du projet se déroulent sur les territoires des GAL notamment pour toutes les actions concernant la formation et la sensibilisation (1.1), la sensibilisation et le partage d'expériences et de connaissance à travers la mise en réseau (1.2).

Par ailleurs, les actions de communication et évènementiel (1.3) auront une portée à la fois locale, mais aussi nationale.

Les actions liées à la matière première se développent pour des laines issues des GAL.

La plus-value LEADER

Le projet s'inscrit-il dans les stratégies du territoire ? *Charte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, Schéma de services à la population du Pays Vallées d'Azur Mercantour, Contrat Régional d'Equilibre Territorial, etc.* (1 à 5 lignes)

Le projet s'inscrit au service des articles :

- 4 : Enrayer la régression de l'agriculture et du pastoralisme
- 5 : tirer parti du bassin de consommation de la Côte d'Azur pour développer une agriculture de proximité
- 6 : Rechercher et valoriser l'exemplarité environnementale
- 10 : développer une économie endogène pour une meilleure répartition territoriale de l'emploi et des services
- 11 : Miser sur les ressources locales, la qualité et l'exemplarité environnementale
- 17 : Préserver la vocation agricole des terres
- 19 : Garantir une protection des paysages emblématiques et une gestion maîtrisée des paysages

En quoi le projet répond-il à la stratégie de territoire du GAL Alpes et Préalpes d'Azur ? (1 à 5 lignes)

Ce projet s'inscrit directement dans deux des 4 axes stratégiques du GAL : soutenir les initiatives locales, encourager un développement économique durable avec pour toujours la finalité d'un meilleur ancrage des activités économiques par la valorisation des potentialités locales : humaines, culturelles, et naturelles.

L'enjeu principal est d'éviter que la laine devienne d'un co-produit de l'élevage à un déchet coûteux à éliminer, alourdissant les charges des élevages et incitant ainsi à des pratiques non autorisées d'élimination.

A quel appel à proposition répond le projet ? Pourquoi ? (1 à 5 lignes)

- 1. Développement de l'économie locale et de l'offre de services
- 2. Mobilité
- 3. Actions pour l'efficacité énergétique des bâtiments et l'éclairage public
- 4. Valorisation des déchets, développement des énergies renouvelables
- 5. Création et promotion des circuits-court en agriculture
- 6. Valorisation des patrimoines
- 7. Développement de l'offre touristique
- 8. Coopération

A quel(s) type(s) d'opération(s) correspond-il ? Cf. listes des [appels à proposition en cours](#)

Ce projet, au travers de la multiplicité des actions qui sont proposées correspond à plusieurs types d'opération :

- Développement de l'économie locale
- Valorisation des déchets, développement des énergies renouvelables
- Création et promotion des circuits courts en agriculture
- Valorisation des patrimoines

En quoi le projet est-il innovant ? Le projet intègre-t-il une innovation technologique ou sociale ? Existe-il des projets similaires sur le territoire ? (1 à 5 lignes)

Ce projet repose sur une volonté de valoriser un matériau biosourcé, renouvelable dans une logique d'économie circulaire. Il est innovant car il ambitionne de :

- Tester de nouveaux débouchés pour un matériau renouvelable trop souvent considéré comme un 'déchet' sur le territoire du GAL Alpes et Préalpes d'Azur
- Tisser des liens entre des acteurs du territoire du GAL Alpes et Préalpes d'Azur et acteurs sur les autres territoires de la coopération
- Rassembler chercheurs, associations, artisans, entreprises, territoires autour du même but commun de mieux valoriser les laines de nos territoires dont celles du GAL Alpes et Préalpes d'Azur.
- Renforcer la présence d'initiatives de valorisation de la laine sur le territoire du GAL Alpes et Préalpes d'Azur.

Comment le projet met-il en réseau les acteurs du territoire ? (1 à 5 lignes)

Le projet met un accent particulier sur la mise en réseau autour de cet enjeu du tri de la laine et de sa valorisation. Ainsi, il y aura un certain nombre de temps collectifs afin de fédérer, sensibiliser les acteurs du territoire à ces questions et ambitions.

Partenaires

Le projet a-t-il des partenaires : Oui Non

Ces partenaires : 3 travaillent ensemble pour la première fois

sont issus de domaines variés

Identité des partenaires :

Nom ou raison sociale	Forme juridique <u>et</u> N°SIRET	Prénom et NOM du représentant légal	Rôle dans le projet
Pôle Laine Pays de Sauges		Pascal Laffont	Co-porteur de la coopération (accord de coopération)
PNR Pyrénées Ariègeoises		Julien Viaud	(Accord de coopération)

Laine Rebelle		Isabelle Jöhr	(Convention chef de file). Porteur d'action
Chandam		Eléonore Bricca	(Convention chef de file). Porteur d'action
Association des Agriculteurs du Parc	Association	Valentine Guérin	Lettre de partenariat. Soutien au projet
Chambre d'Agriculture 06	Chambre consulaire		Lettre de partenariat. Soutien au projet
Association des tondeurs de moutons	Association	Philippe Marchand	Partenaire et prestataire de formation
Ateliers Laine d'Europe	Association	Marie-Thérèse Chaupin	Participeront à l'organisation d'un évènement national
UMR IATE « Agropolymers Engineering & Emerging Technologies »	UMR	François Touchaleaume	Lettre de partenariat. Soutien au projet Participeront au développement de l'accord de recherche
INP ENSIACET	INP ENSIACET	Antoine Rouilly	
	Sénatrice	Mme la Sénatrice Dominique ESTROSI-SASSONE	Lettre de soutien Participera à la mise à l'agenda politique du sujet de la laine

Merci d'annexer les conventions de partenariat et/ou les lettres de partenariat à la fiche projet.

Bénéficiaires / Public visé

Bénéficiaires directs et indirects du projet

Directs :

- éleveurs ovins du périmètre du GAL
- trieurs
- tondeurs
- initiatives déjà existantes : laines rebelle, chandam

Modalités de mise en œuvre

Moyens humains (Nombre de personnes affectées au projet, compétences actuelles et formations prévues)

La mise en œuvre du projet nécessite une coordination et une animation importantes. En effet, presque l'ensemble des actions mettent en œuvre plusieurs partenaires et de la mise en réseau.

Le budget prévisionnel porte sur 0,8 ETP côté PNR Préalpes (encore à l'étude pour mutualisation avec les Pyrénées Ariégeoises). Le profil recherché est : cf. fiche de poste en annexe 4. Cette personne assurera la coordination du projet, la mise en place des actions portées par le parc ainsi que le suivi et l'accompagnement des actions portées par les partenaires locaux.

Par ailleurs, le Pôle Laine du Pays de Saugues prévoit de recruter un agent pour assurer la mise en œuvre de ses actions locales mais également pour pouvoir alimenter les actions communes.

Il a été décidé que le profil recruté par le Pôle laine sera technico/industriel, pour apporter une compétence supplémentaire à l'équipe de la coopération. Etant entendu que les compétences d'un territoire pourront alimenter des actions locales d'autres territoires

Le Parc des Préalpes d'Azur prévoit également de s'appuyer sur son réseau de partenaires (Association des Agriculteurs du Parc, Chambre d'Agriculture 06, Coopérative Lainière du 06, Laine rebelle, Chandam), en tant que tête de réseau pour mobiliser et fédérer.

Moyens techniques

Les actions de l'axe 1 vont faire appel aux moyens techniques suivants :

- Prestation de services de formation
- Location de matériel pour les événements
- Frais de restauration pour les événement et voyages d'étude
- Frais de déplacement pour les évènement et voyages d'étude
- Frais d'hébergement pour les évènement et voyages d'étude

Les actions de l'axe 2 font appel aux moyens suivants

- Prestation de services d'analyses : R&D
- Prestation de services de transformation : R&D
- Achat de fournitures
- Achat de matériaux
- Location de matériel
- Envoi
- Transport de marchandises
- Frais de déplacement

L'action de l'axe 3 fait appel aux moyens techniques suivants pour les actions portées par le PNR Préalpes d'Azur :

- Achat de fournitures

Les actions de l'axe 4 ne sont pas portées le PNR Préalpes d'Azur.

Présence d'une étude préalable : Oui Non

Conclusion de l'étude préalable

Dans le cadre d'un soutien technique préparatoire, le PNR a missionné un expert filière de matière première naturelle (Eléonore BRICCA).

Cette mission a confirmé un intérêt et une volonté commune de coopérer autour du sujet de la valorisation de cette matière première et du soutien au développement de cette filière.

De nombreuses problématiques sur cette filière sont partagées par les acteurs français présents sur différents territoires. (Voir annexe 10)

1/ La qualité des gisements de laine

Pour les valorisations qui relèvent plutôt du traitement des écarts de tri, des déchets les caractéristiques sont toutes autres : potentiel méthanogène, potentiel fertilisant, propriétés mécaniques et résistance au feu.

Aujourd'hui les connaissances autour de la laine et de leur potentiel se sont perdues avec la disparition des acteurs de la transformation. Du côté de l'élevage, les prix bas des dernières années ont incité les éleveurs à ne plus porter attention à la laine, à ses qualités sur le dos de l'animal et aux bonnes pratiques de tonte, de tri éventuel et de conditionnement. Aujourd'hui, l'enjeu est de permettre aux acteurs de la filière: éleveurs, entreprises, industriels, de se réapproprier les potentiels qu'offrent les laines de chaque territoire, avec leur spécificités afin de leur ouvrir les porte des valorisations.

2/ Le stockage et la logistique

Le transport de la laine constitue un enjeu à lui tout seul pour différentes raisons. Tout comme pour le stockage, la laine est très volumineuse et cela implique des capacités de transport adéquate. En fonction du gonflant et du tassement opéré lors du bourrage des sacs, une tonne de laine en suint peut nécessiter un camion de 12 m3 ou de 20m3.

Les négociants eux, collectent de la laine proche de leur entrepôt, dans lequel ils vident, trient et compactent la laine avant de l'exporter ou de l'envoyer à transformer dans les filières françaises et européennes. Une fois la laine compactée et les volumes rassemblés il est possible de bénéficier d'économie d'échelle pour le transport.

A contrario, les initiatives qui valorisent des petits volumes de laines, doivent souvent investir beaucoup pour les frais de transport alors que souvent l'objectif est de prioriser le paiement au juste prix de l'éleveur.

Il est donc possible d'améliorer les coûts que représentent le transport en améliorant la logistique et en mutualisant les moyens ou les transporteurs.

3/ Les capacités des infrastructures de transformation.

Il ne semble pas nécessaire de développer de nouvelles infrastructures de lavage alors même que celles déjà en place, en France et chez nos voisins européens, ne fonctionnent pas à plein régime. La coopération prend alors tout son sens puisqu'il s'agit de développer de la solidarité entre les territoires en bénéficiant des atouts de chacun, du gisement à la transformation au marché.

4/ L'état du marché de la laine et l'accès au marché des initiatives de valorisation

A l'heure actuelle, il n'existe pas de filière qui permette d'écouler d'importants volumes de laine. Ces filières sont à imaginer, tester, et développer. C'est pourquoi, il est nécessaire de travailler sur les usages et potentiels qu'offrent la laine afin de pouvoir orienter les différentes qualités et volumes vers les marchés à construire adéquats.

Calendrier prévisionnel

Durée du projet (en mois)

24 mois

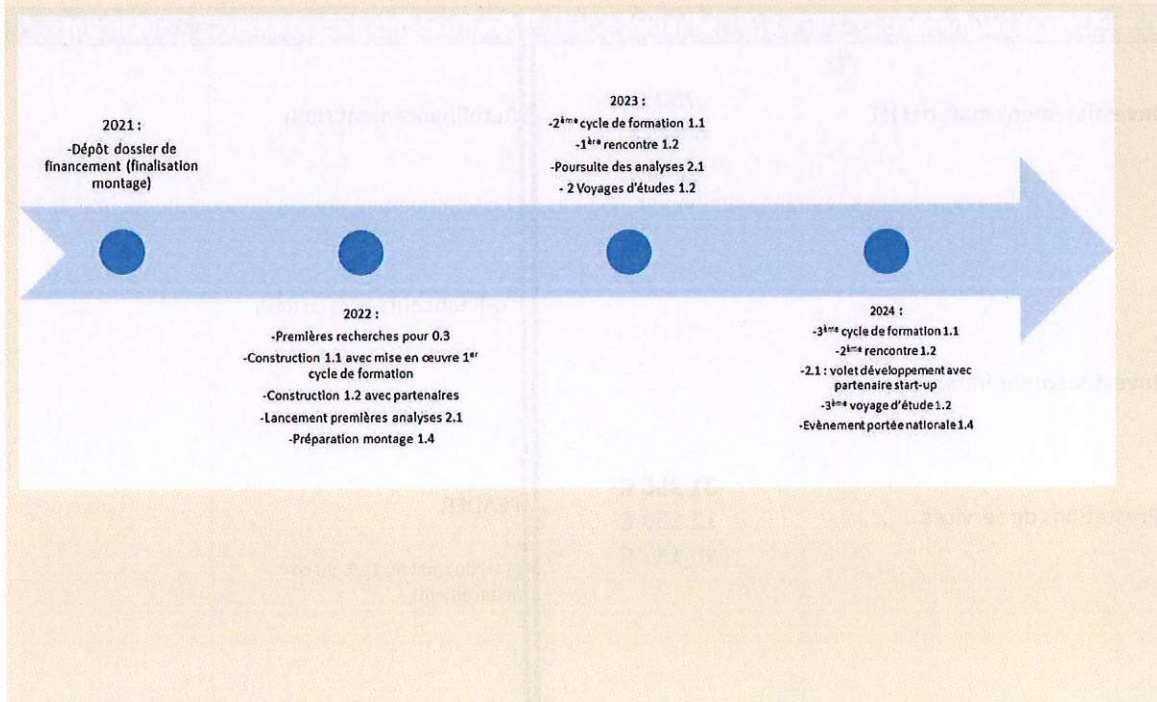
Date prévisionnelle de commencement (mois et année)

Janvier 2022

Date prévisionnelle de fin de projet (mois et année)

Décembre 2024

Phases / tranches prévisionnelles des actions



Budget prévisionnel

Seules les dépenses faisant l'objet de cette demande de subvention sont indiquées. **Des devis devront également être fournis pour justifier du montant des dépenses prévues (deux devis par poste de dépense).** Les dépenses indiquées doivent être précises, merci de changer l'intitulé des dépenses pour qu'ils correspondent à votre projet. Veuillez indiquer les montants réels supportés, TVA comprise uniquement si vous ne récupérez pas la TVA, ou hors TVA comprise si vous la récupérez.

Dépenses prévisionnelles	Montant	Financements prévisionnels	Montant
Investissement matériel HT	750 €	Autofinancement (10%)	
	4 625 €		
	5 289 €		
Investissement immatériel TTC		Co-financeurs (36% du total)	
Prestations de services.....	31 956 €	FEADER	
	12 150 €	(54% du total ou 10/6 du co-financement)	
	10 187 €		
Promotion et communication.....	3 774 €	Autres	
Dépenses de personnel			
Frais salariaux.....	76 704 €		
	3 607,5 €		
	9 511 €		
Frais de déplacement et restauration.....	13 900 €		
	4 700 €		
Coûts indirects (15% des frais salariaux).....	11 505,60 €		
	541,13 €		
	1 426,65 €		

	3 280 € 2 552 € 3 200 €		
Autres			
Frais de location transport matière			
Frais postaux	545 €		
TOTAL dépenses prévisionnelles	150 214,60€(avec CI) 23 475,63 €(avec CI) 34 313,65 €(avec CI) TOTAL (avec CI): 208 003,88 €	TOTAL financements prévisionnels	

En noir : dépenses PNR

En bleu : dépenses Laine Rebelle

En vert : dépenses Chandam

Avez-vous déjà sollicité d'autres financements (publics, privés) pour ce projet ? Oui Non

Si oui, lesquels ?

Êtes-vous en capacité d'avancer le montant total des dépenses prévisionnelles ? Oui Non

Avez-vous le montant nécessaire pour couvrir l'autofinancement ? Oui Non

Comment prévoyez-vous de trouver les fonds nécessaires à l'avance de trésorerie ?

Priorités du programme d'action, mobilisation d'une partie de l'excédent antérieur généré par le fort décalage des recettes sur des dépenses réalisées en n-3 et n-2, reçues en n-1 et n.

Avez-vous bénéficié de subventions sur les 3 dernières années ? Oui Non

Si oui, lesquelles ?

[TABLEAU EN COURS D'ACTUALISATION, annexé

Le projet générera-t-il des recettes ? Oui Non

Si oui, précisez l'estimation des recettes

Pérennité

Comment envisagez-vous la poursuite de votre projet sur le long terme ? Pistes de développement (1 à 5 lignes)

Ainsi, le déploiement du projet passera nécessairement avec ces maillons privés qui devront devenir acteurs de la filière laine française. C'est pourquoi, ce projet de dynamisation de filière met l'accent sur les réseaux et les partenariats avec 'l'ensemble' des acteurs de la filière.

Comment prévoyez-vous l'autonomie financière de votre projet ? Par quels moyens ? (1 à 5 lignes)

Ce niveau d'animation n'a pas vocation à perdurer ; l'objectif de cette animation est de passer un cap. On aura réussi si la démarche se démultiplie, s'intègre dans les politiques nationales, régionales, massifs.

Evaluation

Quels résultats attendez-vous de votre projet ? Attendus, livrables et indicateurs de résultats

Ce projet devra dynamiser la filière à plusieurs niveaux :

- Niveau technique et connaissances : en améliorant la connaissance des matières à valoriser (laines locales).
- Niveau acteurs : en améliorant l'interconnaissance entre les différents maillons de la chaîne

On aura réussi si la perception de la filière laine a évolué sur les territoires de la coopération. Il ne s'agit plus d'un déchet dont on doit se débarrasser mais plutôt d'une ressource avec un potentiel à explorer et développer :

- Des éleveurs supplémentaires sur chaque territoire font évoluer leurs pratiques mieux valoriser leur laine. (10-15 ?)
- Des tondeurs (10-15) tondeurs supplémentaires sont formés au sein de la laine au total des 3 territoires
- Des trieurs (10-15) supplémentaires sont formés et identifiés pour venir en soutien aux initiatives de valorisation des laines locales ou aux éleveurs durant la tonte.
- 3 voyages d'études sont réalisés et permettent la mise en place de solutions dans les territoires de la coopération
- 1 voyage d'étude est réalisé par les acteurs des territoires coopérant auprès d'une initiative significative
- Mobiliser des personnalités politiques autour des enjeux des filières laine françaises

Votre projet permet-il la création d'emploi sur le territoire ? Oui Non

Si oui, précisez Création d'emplois directs ou indirects ? A court, moyen ou long terme ?

Oui, un 80% directement pour la coordination du projet

De manière indirect, le projet a pour ambition de dynamiser et soutenir des initiatives locales de valorisation des laines locales. De ce fait, ce projet peut participer, a minima, au maintien d'emplois, voire en développer.

Ces données d'évaluations sont obligatoires et seront demandées lors de la clôture de la subvention, il est donc primordial de penser à les récolter tout le long de la mise en œuvre de votre projet.

Communication

Décrivez succinctement les actions de communications prévues dans le cadre du projet et précisez comment seront intégrées les informations sur le programme LEADER dans chaque action.

- Pour les actions portées par le PNR: Signature mail, logos sur les invitations et supports de communication, supports de présentation et le matériel
- Pour les actions portées par les partenaires privés Laine Rebelle et Chandam. : Publicité LEADER sur les sites internet et atelier boutique lorsqu'il y en a un.

Points de vigilance

Le porteur de projet atteste avoir pris des connaissances des points de vigilance suivants, nécessaires à la réussite de son projet et à la bonne marche de la demande de subvention (cocher les cases) :

Eligibilité temporelle des dépenses : tout commencement d'un projet avant le dépôt de demande de subvention auprès du GAL (ou éventuellement auprès d'un cofinancier public) rend l'ensemble du projet inéligible au programme LEADER. On entend par commencement du projet : un devis signé, un bon de commande ou tout autre engagement passé auprès d'un prestataire/fournisseur. Ne pas signer de devis avant le dépôt de projet avec le formulaire officiel (**différent de cette fiche projet**) !

Avance des trésoreries : les subventions LEADER ne sont attribuées qu'une fois que les dépenses ont été payées par le porteur et uniquement sur présentation des factures. Le porteur de projet doit donc être en capacité d'avancer la trésorerie dans l'attente de la réception des subventions.

Rigueur dans le suivi des dépenses : pour obtenir le versement de la subvention, toutes les dépenses devront être justifiées (factures, fiches de salaire, temps de travail, etc.), compte rendu ou fiche de présence à l'appui pour attester du service fait pour les dépenses immatérielles. Les dépenses non justifiées par le porteur ne seront pas remboursées.

Obligation de communication : toute communication liée au projet financé par LEADER doit préciser la participation de ces fonds européens, notamment par la présence des logos (Européen et LEADER). Le non-respect de cette obligation peut entraîner le remboursement de l'aide lors d'un contrôle du projet.

Dépôt de la fiche projet

Engagements du demandeur (cocher les cases)

Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides relatives au programme LEADER porté par le GAL Alpes et Préalpes d'Azur.

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :

N'avoir pas sollicité pour le même projet, une autre aide que celles indiquées sur la présente fiche projet,

Avoir pris connaissance des points de vigilances,

L'exactitude des renseignements fournis dans la présente fiche projet, ainsi que les pièces jointes,

Être à jour de mes obligations fiscales,

Être à jour de mes obligations sociales,

Ne pas récupérer la TVA (si les dépenses prévisionnelles sont présentées en montant réel supporté),

Ne pas récupérer partiellement la TVA, par le biais du FCTVA (si les dépenses prévisionnelles sont présentées en montant réel supporté),

Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide :

- A informer le GAL de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure, des engagements ou du projet,
- A permettre / faciliter l'accès à ma structure aux autorités compétentes chargées des contrôles pour l'ensemble des paiements que je sollicite pendant 5 années,
- A apposer une plaque explicative lorsque l'action menée implique un investissement d'un montant total supérieur à 50 000 euros. Cette plaque explicative comprend : le logo européen, la mention : « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales », ainsi qu'une description du projet. Ces éléments relatifs à la publicité de la participation européenne doivent occuper 25 % de la plaque. Les modalités précises de publicité vous seront précisées dans la décision juridique attributive de subvention.
- A détenir, conserver, fournir tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente pendant 10 années : factures et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles, et tableau de suivi du temps de travail pour les dépenses immatérielles, comptabilité.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Pièce à fournir :

Statuts

Carte d'identité (recto-verso) du représentant légal

Délibération de la nomination du représentant légal

Devis

RIB

Conventions de partenariats (ou autre)

Date :

Signature :



Annexes

Empreinte environnementale / Evaluation développement durable

Êtes-vous certifié (Agenda 21, ISO 14 001, Agriculture biologique, Haute Qualité Environnementale, etc.) ? Vos fournisseurs ?

Agenda 21 d'office avec la Charte du Parc.

Concernant les prestataires de LR:

-Laverie Laurent laine (certifié ECOCERT pour le lavage et GOTS (Global Organic Textile Standart) pour sa fabrication de matelas pure laine, futons, sommier, couette laine, couverture piquée et surmatelas laine en tissu coton bio

-Filature Terrade : Label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) / Label Woolmark (Le certificat Woolmark est employé pour identifier les marchandises qui contiennent de la laine vierge provenant de la tonte d'animaux sains et vivants, par opposition à la laine récupérée sur les toisons d'animaux abattus et à la laine recyclée)

Quels seront les effets de votre projet sur les 3 dimensions du développement durable (efficacité économique, respect de l'environnement, lien social et solidarité) ? Cocher les cases :

* gestion démocratique, utilité sociale du projet, mixité des ressources, non-lucrativité individuelle

Quels seront les effets de votre projet sur les 3 dimensions du développement durable (efficacité économique, respect de l'environnement, lien social et solidarité) ? - Cocher les cases :

Efficacité économique			
	Effet positif	Effet neutre	Effet négatif
Le projet aura des retombées sur l'économie locale	direct		
Activités économiques locales générées par le projet (sous-traitance, service...)	indirect		
Le projet permet de maintenir ou de créer des emplois locaux	indirect		
Le projet adopte les principes de l'économie sociale et solidaire*		Sans Objet	
Le projet favorise l'acquisition de compétences ou d'une qualification	direct		
Argumentaires			
Le projet vise à trouver des débouchés permettant une valorisation économique d'une ressource agricole traitée comme un déchet actuellement.			
Axe 2: Par ses expérimentations et les partenariats mis en place avec le secteur privé et la recherche, le projet entend faciliter l'intégration des laines du Gal Alpes et Préalpes d'Azur dans des filières de valorisation. Le projet s'appuie donc sur une variété de compétences techniques et des dynamiques entrepreneuriales pour inscrire le projet et ses résultats dans la durée.			
Axe 3: L'action 3.1 va permettre de faciliter la mise en œuvre de projet de valorisation sur le territoire et va permettre d'émettre un signal positif auprès des éleveurs pour signifier que leur produit "laine" est précieux et dont la qualité doit être maintenue.			
Axe 1: Par ailleurs, les formations à destination des tondeurs, trieurs et éleveurs sur le territoire vont permettre de développer les compétences de ces acteurs en leur proposant de gagner connaissance et pratique avec une attention particulière portée à la laine pour une meilleure valorisation en lien avec les			

besoins et les opportunités du marché. Les différents évènements organisés sur le territoire vont permettre de générer un nouvel intérêt de tous les publics (éleveurs, tondeurs, trieurs, artisans, commerçants et consommateurs) sur les laines locales.

* gestion démocratique, utilité sociale du projet, mixité des ressources, non-lucrativité individuelle

Protection de l'environnement			
	Effet positif	Effet neutre	Effet négatif
Le projet prévoit des actions de lutte contre le changement climatique		Sans objet	
Mise en place de moyens de maîtrise de la consommation énergétique (régulateur chauffage, isolation, équipements basse consommation...)			
Augmentation de la part des énergies renouvelables (éolienne, solaire...)		Sans objet	
Limitation des rejets de gaz à effet de serre (déplacements doux ou raisonnés...)		Sans objet	
Le projet prévoit des actions de gestion équilibrées des ressources naturelles	direct		
Limitation de l'impact sur le sol et sous-sol (imperméabilisation, augmentation du foncier bâti...)		Sans objet	
Limitation et gestion de la production de déchets (tri, récupération, rejets...)	direct		
Utilisation de matériaux recyclés, d'occasion ou renouvelables	indirect		
Diminution de la consommation de l'eau		Sans objet	
Le projet prévoit des actions de limitation de l'impact sur les personnes			
Limitation des nuisances sonores, olfactives, visuelles...			
Limitation de l'impact sur la santé, les conditions de travail ou de vie quotidienne			
Le projet prévoit des actions de préservation de la biodiversité et des milieux naturels			
Préservation des espèces et des milieux naturels	indirect		
Préservation des paysages	indirect		
Argumentaires			
<p>Les éleveurs, qui pour certains disposent de déjà 2 ans de stock de laine dans leur hangar, cherchent des solutions pour s'en débarrasser à moindre coût. Quand bien même la laine était vendue, la tonte représentait déjà à elle seule une charge.</p> <p>Certains envisagent donc de brûler, d'enfouir ou de déverser dans des endroits peu accessibles leur laine.</p> <p>L'axe 2 du projet prévoit de tester des débouchés pour l'évacuation de cette matière première agricole qui est aujourd'hui considérée comme un déchet sur le territoire. Il s'agit à la fois de tester des solutions pour les stocks de laine existants et pour éviter que d'avantage s'accumulent encore à l'avenir.</p> <p>Les résultats seront partagés afin de faciliter une mise à l'échelle des expérimentations.</p>			

Lien social et solidarité			
	Effet positif	Effet neutre	Effet négatif
Le projet prend en compte le principe de participation			
Action d'information ou de consultation publique		X	
Elaboration conjointe du projet avec les parties prenantes	X		
Le projet permet un accès égal à l'emploi et aux services au public			

Information auprès des publics ciblés par la stratégie de territoire (jeune, familles, personnes âgées ou isolées...)			
Itinérance du service ou la délocalisation des activités	X		
Amélioration de la mobilité des publics			
Le projet contribue au renforcement du lien social			
Promotion des valeurs éthiques, pratiques sociales, citoyennetés...	X		
Développement de l'implication sociale et de la vie associative (partenaires)	X		
Argumentaires			
<p>La construction du projet de coopération a permis de tisser un lien autour de la laine avec de nombreux acteurs du territoire et de porter à nouveau ce sujet sur la table des discussions. Le projet de coopération ambitionne de maintenir cette dynamique, avec notamment un chargé de projet à 80% sur un poste d'animation de la coopération et des actions sur le territoire.</p> <p>Les évènements prévus dans le cadre de l'axe 1 permettront de favoriser du lien social entre les acteurs de la profession agricole directement lié à la laine et à l'élevage et dans le même temps d'ouvrir ce champ de la solidarité à d'autres acteurs: transformateurs des autres territoires, entrepreneurs, industries, artisans. Le projet de coopération va permettre au territoire excentré des Alpes Maritimes et particulièrement du GAL Alpes et Préalpes de nouer des relations et partager son expérience avec d'autres territoires dont le vécu et l'historique de la laine sont différents.</p>			

TABLE DES ANNEXES :

Annexe 1 : Tableau explicatif de la construction des dépenses portées par le PNR des Préalpes d'Azur
Annexe 1.1 : Tableau financiers du Parc des Préalpes d'azur et de ses partenaires locaux
Annexe 1.2 : Tableau financier prévisionnelle des autres partenaires de la coopération
Annexe 1.3 : Tableau excel financier pour le parc des Préalpes d'Azur
Annexe 1.4 : Tableau excel financier pour Laine Rebelle
Annexe 1.5 : Tableau excel financier pour Chandam
Annexe 2 descriptif hypothèse échantillons pour Action 2.1
Annexe 3 : Plan de charge du 0.8 ETP
Annexe 4 : Fiche de poste 0.8 ETP chef de projet
Annexe 5 : descriptif de l'action 2.2 portée par Laine rebelle
Annexe 6 : descriptif de l'action 2.3 portée par Chandam
Annexe 7 : méthode de construction du projet de coopération
Annexe 8 : Actions portées par partenaires de la coopération
Annexe 9 : Contexte du projet
Annexe 10 : Conclusions du soutien technique préparatoire
Annexe 11 : Comptes rendus des entretiens effectués dans le cadre du Soutien Technique Préparatoire

Annexe 1 : Tableau explicatif de la construction des dépenses portées par le PNR des Préalpes d'Azur

	RH	Frais postaux	Transports humains	Frais de bouche	Hébergement	Prestations (formation / analyses / communication)
Action 1.1 Formation	Voir annexe plan de charge pour la ventilation de la charge de travail du 0,8 ETP Salaire chargé : 3196€/mois ; 3196€X12moisX2ans = 76 704 €			Déjeuner de la formation (devis traiteur pour 15 personnes) 15pers X 14€ X 5.5 = 1 155 € <u>devis Les plats de Marioline (14€/pers)</u> <u>devis La vieille Auberge (20€/pers)</u>		Formation Formation tondeurs : 115€X10 X2j = 1150 € Formation tri : 110€HT x 10pers X 3jours = 3300€ Formation éleveurs : 110€HTX10perso X 2j= 2200€ <u>Devis ATM</u>
Action 1.2 Voyages d'étude			4 voyages d'études (2 jours sur place), un chez nous, 2 chez les territoires coopérant, et 1 pour visite expérience (Lorraine) : <u>Chez nous</u> : devis hébergement et restauration pour 5 intervenants A l'extérieur (X2): devis sur transport train et forfaits repas pour délégation de 15 personnes (on peut prendre en charge en missionnant la délégation) A l'extérieur : Voyage Saugues :			
				Chez nous : 18 X 5 = 90 €	Chez nous : 5pers X 75€ X 3nuits = 1125 €	

<p>Action 1.4</p> <p>Evènement de clôture du projet</p>	<p>6pers X 222€ = 1 332 €</p> <p><u>Devis oui sncf (train)</u></p> <p>Voyages Pyrénées Ariégeoise :</p> <p>6pers X 205€ = 1 230 €</p> <p><u>Devis oui sncf (train)</u></p> <p>Voyage Lorraine :</p> <p>6 pers X 328€ = 1 968 €</p> <p><u>Devis oui sncf (train)</u></p>	<p><u>devis La vieille Auberge</u> (20€/pers)</p> <p><u>devis bar d'Ascros</u> (18€/pers)</p> <p>A l'extérieur :</p> <p>Voyage1 : 17,50€ X 15pers X 8 repas = 840€</p> <p>Voyage2 : 17,50€ X 15pers X 8 repas = 840€</p> <p>Voyage3 : 17,50€ X 15pers X 8 repas = 840€</p> <p><u>Forfait frais de déplacement PNR sur mission</u></p> <p>Repas bénévoles concours tonte (X 50)</p> <p>14€ X 50 = 700€</p> <p><u>devis Les plats de Marijolaine (14€/pers)</u></p>	<p><u>Devis gite la cascade</u></p> <p>A l'extérieur :</p> <p>Voyage1 : 70€ X 15pers x 3nuits = 1260 €</p> <p>Voyage2 : 70€ X 15pers x 3nuits = 1260 €</p> <p>Voyage3 : 70€ X 15pers x 3nuits = 1260 €</p> <p><u>Forfait frais de déplacement PNR sur mission</u></p>	<p>Communication</p> <p>10 banderoles : 10 x 23 € = 230 €</p> <p>Devis Rapid Flyer</p>
---	--	---	--	---

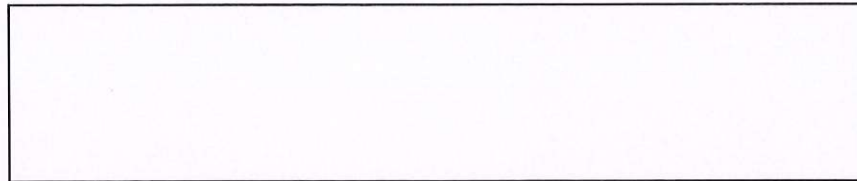
--

<p>30 affiches : 75 € x 30 = 2250 €</p> <p><u>Devis objiprint</u></p> <p>Tee-Shirt : 2.94€ X 100 = 294€</p> <p><u>Devis tee shirt express</u></p> <p>Speaker : 500€</p> <p><u>Speaker et sono Manu</u> <u>Andrez cf. budget</u> <u>prévisionnel concours tonte</u> <u>ATM</u></p> <p>Prix concours tonte : 500€</p> <p><u>cf. budget prévisionnel</u> <u>concours tonte ATM</u></p>			
---	--	--	--

Action 2.0
Appui R&D +
solution laine
bergerie

Action 2.1

<p>FedEx envoi 100 kg d'échantillon de Grasse à Saugues :333€</p> <p>100kg (6colis de 18kg max chacun)</p> <p>FedEx envoi 50 kg d'échantillon de Saugues à Toulouse :144€</p> <p>100kg (3colis de 18kg max chacun)</p> <p>FedEx envoi 1kg (3x200g de laine (3 échantillons : Laine rebelle ; Chandam ; tout venant lavé) de Saugues en Belgique pour analyse Celabor : 68€</p>	<p>* Transport des matières basé sur un dévis réalisé pour :</p> <p>700kg de Grasse jusqu'au lavage de Saugues :</p> <p>Location véhicule 20m3sur 3 jours, avec Km illimitée : 820€</p> <p>Devis <u>Europcar</u></p> <p>4 transports de ce type seront nécessaire cf. annexe descriptif hypothèse échantillons pour Action 2.1</p> <p>Total : 820 X 4 = 3280€</p>		<p>Prélèvements échantillons : 150 €</p> <p>Devis <u>Chandam</u></p> <p>Achat 25 curons : 25 X 10 = 250€</p> <p>Devis <u>Ségard Masurel</u></p> <p>Lavage :</p> <p>2.60€ X 700kg = 1 820 €</p> <p>Devis <u>Gévaudan 5€/kg de 500kg à 1T</u></p> <p>Broyage ?</p> <p>Analyse méthane / composte : 25 000€</p> <p>Devis <u>APESA</u></p> <p>Analyse</p>
--	---	--	--



				Teneur gras : 66 €/échantillon
				Hypothèse 1 : 66€ X 3 = 198 €
				Hypothèse 2 : 66€ X 6 = 396 €
				<u>Devis Celabor</u>
				Analyse Mécanique : 510€/échantillon
				Hypothèse 1 : 510€ X 3 = 1530€
				Hypothèse 2 : 510€ X 6 = 3060 €
				Hypothèse 3 : 510€ X 9 = 4590 €
				<u>Devis Celabor</u>

Annexe 1.1 : Tableau financiers du Parc des Préalpes d'azur et de ses partenaires locaux

<u>Poste de dépense</u>	<u>PNR Préalpes d'azur</u>	<u>Laine Rebelle</u>	<u>Chandam</u>	TOTAL PNRPA et locaux
Ressources humaines	76 704,00 €	3 607,50 €	9 511,00 €	89 822,50 €
Transports	4 530,00 €		4 700,00 €	9 230,00 €
Frais postaux	545,00 €			545,00 €
Frais de bouche	4 465,00 €			4 465,00 €
Hébergement	4 905,00 €			4 905,00 €
Prestation (transfo/ analyses)	31 956,00 €	12 150,00 €	10 187,00 €	54 293,00 €
Prestation formation HT	7 800,00 €			7 800,00 €
Investissement matériel / achat matière HT	750,00 €	4 625,00 €	5 289,00 €	10 664,00 €
Communication	3 774,00 €			3 774,00 €
Location camion transport matière	3 280,00 €	2 552,00 €	3 200,00 €	9 032,00 €
TOTAL (hors coûts indirects)	138 709,00 €	22 934,50 €	32 887,00 €	194 530,50 €
TOTAL (avec coûts indirects)	150 214,60 €	23 475,63 €	34 313,65 €	208 003,88 €
TOTAL (avec CI)		208 003,88 €		208 003,88 €

Annexe 1.2 : Tableau financier prévisionnelle des autres partenaires de la coopération

<u>Poste de dépense</u>	<u>Pôle Laine</u>	<u>Parc des Pyrénées Ariégeoise</u>
Ressources humaines	76 704 €	
Transports	11 325 €	11 325 €
Frais postaux		545 €
Frais de bouche	6 390 €	6 390 €
Hébergement	10 575 €	10 575 €
Prestation (transfo/ analyses)		
Prestation formation		
Investissement matériel / achat matière	750 €	750 €
Communication	2 000 €	2 000 €
Location camion transport matière		1 000 €
TOTAL (hors coûts indirects)	107 744 €	32 585 €
TOTAL (avec coûts indirects)	119 249,6 €	32 585 €

Annexe 1.3 : Tableau excel financier pour le parc des Préalpes d'Azur

PNRPA	R.H.	Location transport matière	Frais de déplacement	Frais postaux	Frais de bouche	Hébergement	Prestations (transports analyses)	Investissement matériel HT	Communication	
Action 1.1	Formation				1 155,00 €		7 800,00 €			8 955,00 €
Action 1.2	accueil voyage étude				90,00 €	1 125,00 €				1 215,00 €
	Voyage d'étude 1		1 332,00 €		840,00 €	1 260,00 €				3 432,00 €
	Voyage d'étude 2		1 230,00 €		840,00 €	1 260,00 €				3 330,00 €
Action 1.4	Voyage d'étude 3		1 968,00 €		840,00 €	1 260,00 €				4 068,00 €
	concours tonte				700,00 €			500,00 €	3 774,00 €	4 974,00 €
Action 2.1		3 280,00 €		545,00 €			150,00 €	250,00 €		4 225,00 €
							1 820,00 €			1 820,00 €
							25 000,00 €			25 000,00 €
							396,00 €			396,00 €
	76 704,00 €						4 590,00 €			4 590,00 €
	76 704,00 €	3 280,00 €	4 530,00 €	545,00 €	4 465,00 €	4 905,00 €	39 756,00 €	750,00 €	3 774,00 €	138 709,00 €
pour tableau page 23										
fiche projet										
								750,00 €		
								39 756,00 €		
									3 774,00 €	
									76 704,00 €	
										13 900,00 €
										11 505,60 €
										3 280,00 €
										545,00 €
										total avec coûts indirects 15%
										138 709,00 €
										150 214,60 €

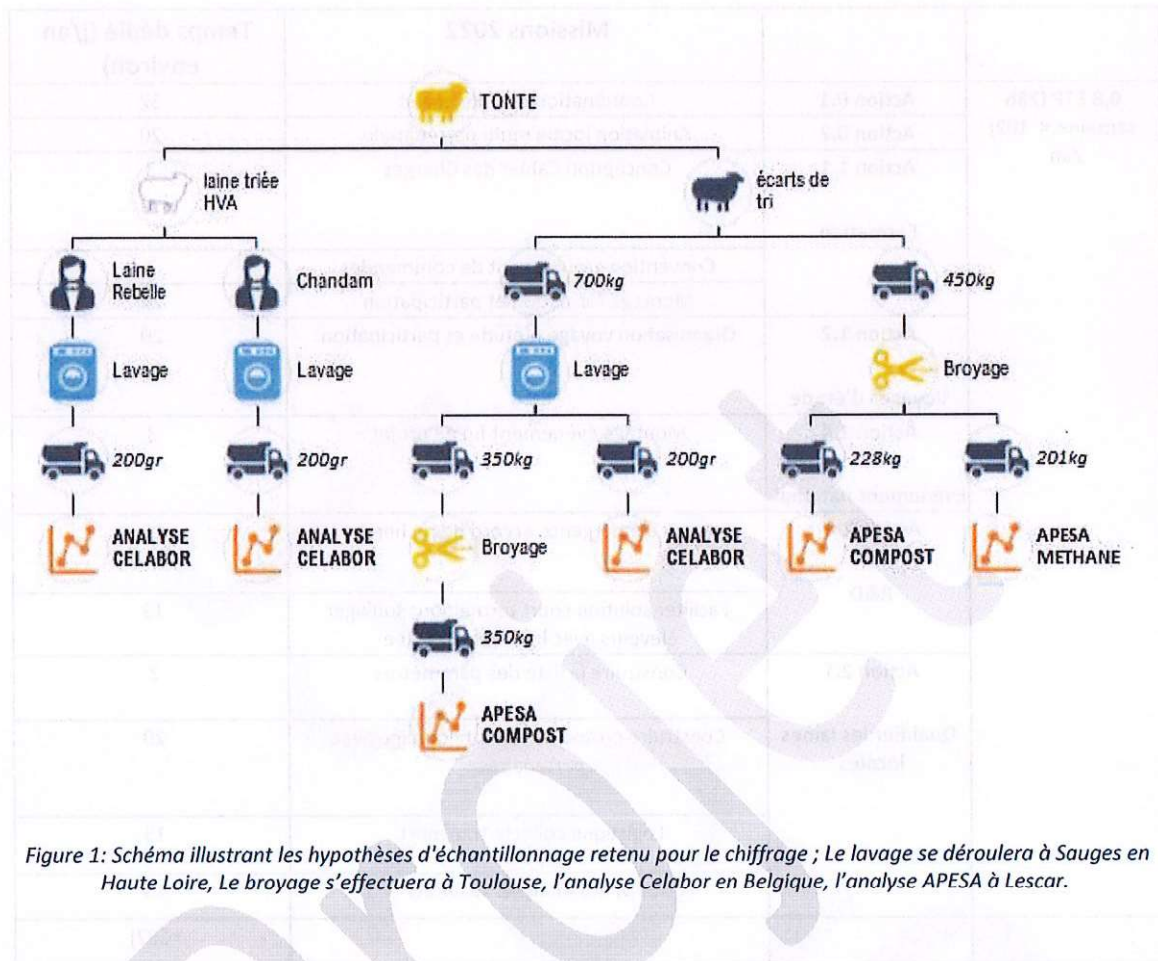
Annexe 1.4 : Tableau excel financier pour Laine Rebelle

Laine Rebelle	R.H.	Location transport matière	Frais de déplacement	Frais postaux	Frais de bouche	Hébergement	Prestations (transfo analyses)	investissement matériel	Communication
Action 2.3	3 607,50 € 3 607,50 €	2 552,00 € 2 552,00 €	0,00 € 0,00 €	0,00 € 0,00 €	0,00 € 0,00 €	0,00 € 0,00 €	12 150,00 € 12 150,00 €	4 625,00 € 4 625,00 €	0,00 € 0,00 €
Pour tableau page 23 fiche projet									
Investissement matériel	4 625,00 €								
Prestation de services	12 150,00 €								
Promotion & communication	0,00 €								
Formation									
Frais salariaux	3 607,50 €								
Frais de déplacements et restauration	0,00 €								
Coût indirects	541,13 €								
Autres frais de location transport de matière	2 552,00 €								
Frais postaux	0,00 €								
	total dépenses	total avec coûts indirects 15%							
	22 934,50 €	23 475,63 €							

Annexe 1.5 : Tableau excel financier pour Chandam

Chandam	R.H.	Location transport matière	Frais de déplacement	Frais postaux	Frais de bouche	Hébergement	Prestations (transfo analyses)	investissement matériel	Communication
Action 2.3	9 511,00 €	3 200,00 €	4 700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 187,00 €	5 289,00 €	0,00 €
	9 511,00 €	3 200,00 €	4 700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 187,00 €	5 289,00 €	0,00 €
Pour tableau page 23 fiche projet									
Investissement matériel	5 289,00 €								
Prestation de services	10 187,00 €								
Promotion& Formation	0,00 €								
Frais salariaux	9 511,00 €								
Frais de déplacements et restauration	4 700,00 €								
Coût indirects	1 426,65 €								
Autres frais de location transport de matière	3 200,00 €								
Frais postaux	0,00 €								
	total dépenses	total avec coûts indirects 15%							
	32 887,00 €	34 313,65 €							

Annexe 2 descriptif hypothèse échantillons pour Action 2.1




Annexe 3 Plan de charge du 0.8 ETP

		Missions 2022	Temps dédié (j/an environ)	
0,8 ETP (28h semaine = 182j /an	Action 0.1	Coordination chef de projet	32	
	Action 0.2	Animation locale multi partenariale	20	
	Action 1.1	Conception Cahier des Charges	3	
	Formation		Convention groupement de commandes	3
			Montage formation et participation	20
		Action 1.2	Organisation voyage d'étude et participation	20
	Voyages d'étude			
	Action 1.4	Montage évènement fin de projet	3	
	Evènement national			
	Action 2.0	Appui à émergence accord de recherche	15	
	R&D		Faciliter solution court terme pour soulager éleveurs avec leur laine stockée	13
		Action 2.1	Construire la liste des paramètres	3
	Qualifier les laines locales		Construire protocole échantillonnage avec partenaires	20
			Logistique collecte transport	15
		Suivi des analyses résultats	15	
			=182j	

		Missions 2023	Temps dédié (j/an environ)	
0,8 ETP (28h semaine = 182j /an	Action 0.1	Coordination chef de projet	20	
	Action 0.2	Animation locale multi partenariale	20	
	Action 1.1	Conception Cahier des Charges	3	
	Formation		Convention groupement de commandes	3
			Montage formation et participation	20
		Action 1.2	Organisation voyage d'étude et participation	20
	Voyages d'étude			
	Action 1.4	Montage évènement fin de projet	15	
	Evènement national			

	Action 2.0	Appui à émergence accord de recherche	15
	R&D		
		Faciliter solution court terme pour soulager éleveurs avec leur laine stockée	13
	Action 2.1	Construire la liste des paramètres	3
	Qualifier les laines locales	Construire protocole échantillonnage avec partenaires	20
		Logistique collecte transport	15
		Suivi des analyses résultats	15
			=182j

Annexe 4 Fiche de poste 0.8 ETP chef de projet

	<p style="text-align: center;">Appel à candidature</p> <p style="text-align: center;">Chef de projet</p> <p style="text-align: center;">Projet de coopération autour de la valorisation des laines locales</p> <p style="text-align: center;">du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur</p>
---	---

CONTEXTE :

Le Parc naturel régional (PNR) des Préalpes d'Azur a été créé le 30 mars 2012 à la suite d'une concertation locale de plusieurs années et d'une volonté de dynamiser les activités économiques autour de la préservation et de la mise en valeur des patrimoines du territoire.

En août 2020, le PNR des Préalpes d'Azur, interpellé par Laine Rebelle, acteur de la filière laine sur le territoire du GAL, a décidé de placer ce sujet au programme d'action 2020-21. Les acteurs locaux ont remonté aux PNR que les solutions ne pouvaient pas être uniquement locales et c'est ainsi que le PNR des Préalpes d'Azur a participé aux Rencontres de la laine organisée par la Fédération Nationale Ovine et l'association Atelier Laines d'Europe les 18 et 19 septembre 2020 à Saugues, en Haute Loire, centre névralgique de la filière laine où se trouve l'un des derniers lavages en France. Ces rencontres ont permis de valider l'existence de problématique liées à la laine sur d'autres territoires ainsi que l'implication de PNR, territoires d'expérimentation, dans certains cas.

Suite à ces rencontres, le PNR a missionné un expert filière de matière première naturelle afin de les accompagner dans la conception du projet de coopération, dans le cadre d'un soutien préparatoire à la coopération.

Les objectifs de cette mission d'accompagnement étaient :

- D'identifier les initiatives déjà existantes en France, les besoins, attentes en termes de développement de filières laine
- D'identifier les territoires et porteurs potentiels du projet de coopération ainsi que les partenaires potentiels
- De proposer un programme d'actions pour la coopération

Cette mission a confirmé un intérêt et une volonté de coopération autour du sujet de la valorisation de cette matière première et du soutien au développement de cette filière. Il est en effet nécessaire de permettre aux initiatives locales de se mettre en connexion, de rayonner au-delà de leur propre territoire. Inversement, les initiatives plus nationales ont besoin de se développer concrètement avec des territoires partenaires afin de concrétiser.

MISSIONS :

Le Chef de projet :

- Est placé sous l'autorité du directeur adjoint
- Travaille en étroite collaboration avec les chargés de missions dont les champs d'intervention sont reliés à ses missions (Développement local / agriculture) afin d'assurer la cohérence avec les programmes d'actions correspondant
- Initie et anime les groupes de travail et collabore auprès des chargés de missions
- Anime la gouvernance (élus, acteurs) nécessaire à la bonne mise en œuvre du projet dans le cadre général de la gouvernance du Parc

Ses missions principales se répartissent en 4 volets :

- Coordination et animation générale du projet, au niveau local et au niveau des partenaires de la coopération
- Réalisation de l'ensemble des actions portées par le Parc des Préalpes d'Azur
 - Montage de formations à destination des tondeurs, des éleveurs et des trieurs, en lien avec les partenaires
 - Montage d'événements regroupant les acteurs de la filière laine
 - Conduire l'action visant à caractériser les laines locales (action recherche et développement) en lien les laboratoires et unités de recherches
 - Construire le protocole d'échantonnage
 - Passer des commandes d'analyses
 - suivre les aspects logistiques (transports des matières, ...)
 - Synthétiser les résultats
 - Prospection
 - Faciliter la construction d'un accord de recherche avec des organismes de recherche
- Suivi administratif : Reporting auprès des financeurs

PROFIL :

FORMATION – DIPLOMES REQUIS

- **Formation** : formation supérieure Bac + 4 minimum dans le domaine de l'agriculture, agroalimentaire, développement local
- **Expérience** : souhaitée en lien avec l'animation et le développement territorial, la conduite de projet en matière de valorisation de ressources naturelles, dynamisation de filières locales

- **PERMIS B** indispensable. Le PNR met à disposition des véhicules de service pour les missions de l'agent.

CONNAISSANCES

- Missions, enjeux, organisation, fonctionnement d'un PNR et de son environnement institutionnel
- Connaissance du fonctionnement des collectivités et établissements publics,
- Connaissances techniques généralistes dans les domaines du développement local et rural
- Connaissance des réglementations, des politiques, des outils juridiques et financiers nationaux et européens dans ces domaines, dispositifs de financements,
- Connaissances dans les procédures de marché public,
- Connaissance des logiques de filières
- Connaissance en particulier de la filière laine et de ses acteurs
- Maîtrise des outils de bureautique et si possible des logiciels SIG

CAPACITES RECHERCHEES

- Animation, coordination et mobilisation des acteurs, sens de la médiation
- Sens de l'organisation, méthode, synthèse, autonomie
- Conduite de projet
- vision stratégique, créativité
- Bonnes capacités d'expression écrite et orale
- Travail en équipe, aisance relationnelle

CONDITIONS :

- **Temps de travail** : 80% sur la base de 28h/semaine. Déplacements et réunions possibles le week-end et en soirée selon les besoins de la mission ;
- **Lieu de travail** : 1, avenue François Goby- 06460 Saint-Vallier-de-Thiey
- **Rémunération** : selon grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale.
- **Type de poste** : Contrat de projet de 2 ans
- **Prise de poste** : au plus tôt.
- Mission financée pour 2 ans par le programme LEADER (GAL Alpes et Préalpes d'Azur)

CANDIDATURE :

Lettre de motivation et CV adressés par mail uniquement: recrutement@pnr-prealpesdazur.fr au plus tard le XXXXXX avec en objet la mention « Recrutement CP LAINE»

Annexe 5 : descriptif de l'action 2.2 portée par Laine rebelle



LAINE REBELLE

PROJET DE COOPERATION DE VALORISATION DE LA LAINE

Action 2.3 : Développement fils pour tapis tuftés et écarts de tri pour flocons et rembourrage pour les laines Mourérans & Préalpes

Le collectif Laine Rebelle valorise la laine des races Préalpes du Sud et Mourérans depuis 2018. Cette année-là nous avons récolté et trié plus de 800 kg de laine en suint sur les chantiers de tonte du territoire du Parc naturel régional des Préalpes d'azur. Nous avons fait laver et transformer cette laine en fil en utilisant la filière française.

La même année nous avons acquis un métier à tricoter de l'industrie textile, datant de fin 1970, dont la jauge est parfaitement adaptée à notre fil (le plus fin que nous puissions atteindre avec la laine des races que nous valorisons).

Nous créons et confectionnons dans notre atelier de Vallauris tous les articles que nous vendons dans la boutique attenante à l'atelier, ainsi que sur notre boutique en ligne et sur les marchés des grandes fêtes ou foires.

Conscientes de la problématique du marché de la laine brute paralysé depuis deux ans, nous avons d'une part alerté l'équipe du PNR des Préalpes d'azur et d'autre part réfléchi à comment valoriser une plus grande quantité de laine, afin de contribuer au mieux de nos possibilités à acheter le plus de laine brute possible.

Pour cela, en 2020, nous avons décidé de garder également les écarts de tri (la laine avec laquelle nous ne pouvons pas produire de fil) et qui représente environ 35 %, afin de simplement la faire laver et obtenir ainsi des flocons pour le rembourrage des coussins d'ameublement que nous protéotypons actuellement dans notre boutique.

En même temps, nous avons réfléchi à trouver le moyen d'assurer une trésorerie annuelle afin de couvrir nos frais de salaires et de location de la boutique-atelier.

Pour cela, l'objectif de Laine Rebelle est de récolter et transformer suffisamment de laine afin de fournir, pour commencer, 1 tonne de fil à un fabricant de tapis tuftés, installé en Centre Val de Loire. Ce fabricant désire relocaliser une partie de sa production en France (actuellement fabrication en Turquie). Nous avons réalisé un échantillon de tapis tufté avec un artiste. Cet échantillon a été vu par NAZAR qui a donc décidé de nous acheter du fil dès qu'ils auraient obtenu les financements pour lancer leur relocalisation.

L'action que nous voulons mener dans le cadre du projet de coopération consiste :

- à fournir le fabricant de tapis d'une tonne de fil par an (au minimum), permettant ainsi à LR de couvrir tous les frais de salaire, de location de son atelier/boutique, assurance, électricité, abonnements divers et variés, déplacements.

- En parallèle, dans le souci de laisser le moins de laine en suint à la charge de l'éleveur, LR a décidé d'acheter la majorité des écarts afin de les transformer en flocon et rembourrage

Afin de fournir 1 tonne de fil à Nazar (ou un autre fabricant), il faudra trier la tonte d'environ 2500 brebis (cela représente entre 4 et 6 élevages).

L'objectif est d'acheter aux éleveurs 2 T pour le fil et environ 500 kg pour flocon (à vendre tel quel) et rembourrage (coussins).

Cette action nous amène à récolter 3 fois plus de laine que nous ne faisons habituellement, et requièrent une organisation et logistique bien différentes (tri, stockage, transport...). Cette expérience pourrait être élargie sur notre territoire, et reproduite dans d'autres territoires, sachant que le fabricant de tapis aura besoin d'environ 10 tonnes par an. Nous avons également commencé à contacter d'autres fabricants.

Vous trouverez en annexe le tableau des dépenses afin de réaliser cette action.



91 chemin de la Coche 06420 Cipières
22 avenue Clémentine, 06420 Vallauris
airel 84064869500012

tél. 07 49 08 37 30
contact@laine-rebelle.com
www.laine-rebelle.com



Titre de l'action	n°	dépenses éligibles	description de la dépense	type de dépenses	quantité	unité	prix U	total
Développement fils pour tapis tuftés et écarts de tri pour flocons et rembourrage pour les laines Mouéross & Préalpes	2,3	Ingenierie animation experimentation	organisation avec les élevages, organisation des chantiers de tri, organisation transport, organisation transformation	salairé Laine Rebelle (en heures)	35 heures	35	11,5	402,50 €
		Achat de matière première (curons, laine)	acheter 2 tonnes prix pour le fil et 0,5 tonne prix pour flocon, acheter 100 curons	prix au kg 1,5 (pour le fil)	2 T	2000	1,5	3 000,00 €
				prix au kg 1,25 (pour les flocons)	0,5 T	500	1,25	625,00 €
				prix par curon 10 €	100 curons	100	10	1 000,00 €
		Frais de transport	transport des élevages au stockage, transport à la laverie, transport à la filature, retour à Laine Rebelle (laine flocon), envoi fil à Nazar	prix prestataires transport	4 transports	4	638	2 552,00 €
		Etude R&D / transformation	Transformation (lavage, cardage, filage)	Lavage 2,5 T (rendement 60 %)	1500	2,1	3 150,00 €	
				prix prestataire : filature 7,50 €/kg	Filage (1,2 T)	1200	7,5	9 000,00 €
		Frais de personnel (commercial, trieurs, contrat de chantiers)	démarcher les fabricants de tapis pour leur présenter notre fil, vente des produits issus des flocons (coussins)	salairé Laine Rebelle (en heures)	35 heures	35	11,5	402,50 €
		production "lavable" données technico-économique	Rédaction rapport sur la base de toutes les données collectées au long de l'expérimentation	salairé trieurs : à la journée 100 €	6 jours * 4 trieurs	24	100	2 400,00 €
				salairé Laine Rebelle (en heures)	35 heures	35	11,5	402,50 €
								72 914,50 €

Saut de page

Projet

Annexe 6 : descriptif de l'action 2.3 portée par Chandam

Projet de coopération LEADER: Vers une valorisation des laines

Gal Alpes et Préalpes d'Azur

- Chandam.

Chandam. est une société en cours de création actuellement couvée au Cannet au sein de Créactive O6.

Le projet Chandam. est né de la volonté de construire des chaînes d'approvisionnement durables, innovantes et humanisées. Soutenir la diversité agricole et culturelle et valoriser la place de l'Homme dans les différents écosystèmes font partie de sa raison d'être.

Ses activités s'articulent autour de deux axes principaux:

- La recherche et le développement sur la mise au point de nouveaux circuits de collecte et de transformation de fibres naturelles délaissées par les circuits de valorisation traditionnels, ne permettant pas de rémunérer le travail des producteurs ou de respecter l'environnement;
- La commercialisation de produits finis réalisés à partir de ces fibres naturelles sourcées au plus proche des producteurs à travers une marque Chandam. produisant des vêtements et accessoires textiles.

Chandam. travaille sur la laine mérinos d'Arles dont celle des Alpes Maritimes et plus particulièrement du GAL Alpes et Préalpes d'Azur.

- Les porteurs de projets

Le projet a été initié en mai 2020 par Eléonore Bricca, ingénieure agronome spécialiste du développement de filières durables de matières premières naturelles. Eléonore est basée à Antibes tout comme le sera le siège de la société.

Sandra Khochmatlian l'a rejointe en janvier 2021. Sandra est issue de la mode et dispose de plus de 20 ans d'expérience dans le développement produit maille et l'innovation textile. Elle a travaillé pour de grandes marques tout comme des marques créateurs.

C'est l'association de ces deux compétences qui permet de gérer les enjeux de l'amont et de l'aval des filières de valorisation des fibres textiles.

- L'action 2.3 du projet de coopération LEADER :

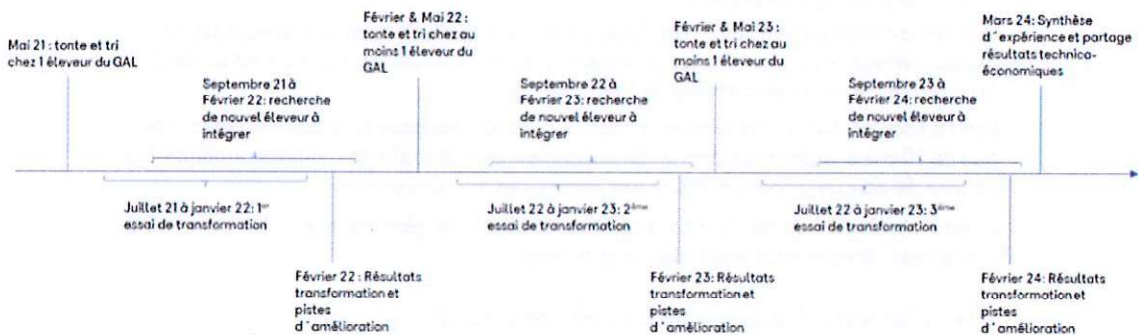
Intégration de laine mérinos d'Arles issue du GAL Alpes et Préalpes d'Azur dans un fil peigné réalisé dans un nouveau circuit de transformation.

L'action que nous proposons s'inscrit dans l'axe 2 du projet de coopération « Production de connaissances, R&D et innovation »

• Les dépenses attendues

Durée de l'action		3 saisons		HT			
Mai 2021 - mars 2024							
		qté /				Devis	
		saïson	unité	coût/unité	saïson couv	total 3 saïsons	
	Salaires coordinateur (SMIC brut)	33,0	jours	71	2,5	5 678	Le coordinateur, autre que le porteur lui-même Etienne BRICCA, est en charge de la visite et la sélection des éleveurs, du recrutement des trieurs, du tri, de l'organisation logistique du tri (transport matériel), de la mise au point du circuit de transformation, du suivi, de la communication, et du développement industriel et commercial de l'expérimentation
	Charges patronales coordinateur	33,0	jours	30	2,5	2 459	
	Salaires trieurs (journée de 8h smic l)	5	jours	62	2	620	Les trieurs sont mobilisés lors des journées de tontes afin de ramasser, trier, et tasser dans les courons les toisons
	Charges patronales trieurs	5	jours	34,4	2	344	
	Total frais de personnel					9 611	
Frais de personnel	Coûts indirects du maître d'ouvrage	15%		15%		1 427	
	Total coûts indirects					1 427	
	Lavage laine	2,1	kg (prorata 3)	210	3	1 323	Le lavage est facturé sur la base du poids entrant (2 tonnes dont 600 kg de laine du lavage de Laine GAL) et sur le volume sortant. Rendement lavage estimé à 35%
	Floconnage, cardage peignage	2,1	kg (prorata 3)	210	3	1 304	Peignage Dumortier
Fixation sur site / R&D / Transformation	Teinture	8,5	kg (prorata 3)	189	3	3 276	On estime un rendement de 80% au peignage
	Préparation, filature, retord et asser	8,5	kg (prorata 3)	185	3	4 284	UTT yama
	Analyses fibres (longueur, finesse, ...)	1,0	packege ans	528	-	-	Célabor
	Total Etudes recherche, développement, solutions techniques					10 157	
	Location camion de transport Laine	1	Camion	331,63	3	995	Rent and drop Transport Laine Gal -> négociant
	Total location					995	
	Transport laine négociant -> lavage	1 050	prorata forfait	0,3	3	945	DLM
	Transport laine lavage -> peignage	670	prorata forfait	0,3	3	603	DLM
	Transport laine peignage -> filature	230	prorata forfait	0,3	3	207	DLM
Frais de transport sur site	Transport laine filature -> teinturer	500	prorata forfait	0,3	-	450	DLM
	Total Transport de marchandises					2 205	Transport entre les différentes étapes de la transformation. La laine du GAL représente au minimum 0,3% des volumes transportés.
Achat de matériaux et fournitures	Courons	25	courons	10	3	750	Ségard Mazurel Ségard Mazurel
	Crochets	1	1 boite	13	3	39	Utahwool Utahwool
	Matériaux laine	600,0	kg	2,5	3	4 500	Lons Morato Lons Morato
	Total fourniture & matériaux					5 289	
	Visite éleveurs Morato et identifiés	6	aller-retour	87	2,5	1 310	Maddy Pâage 2.60€ + frais kilométriques 115km. 4CV (km*0.352€)
	Visite lavage	1	aller-retour	428,4	3	1 285	SNCF
Frais de déplacement	Visite peignage	1	aller-retour	350,8	3	1 052	SNCF
	Visite filature	1	aller-retour	350,8	3	1 052	SNCF
	Total déplacement					4 700	
	Total					34 313,68	

• Calendrier de l'action



Annexe 7 : méthode de construction du projet de coopération

Pour identifier ces trois territoires, la méthodologie mise en œuvre dans le cadre du soutien préparatoire à la coopération a été la suivante :

1. Mobiliser les homologues du PNR Préalpes d'Azur présent dans les autres régions et départements (à travers une prise de contact directe et en utilisant le relai de la fédération nationale des PNR : newsletter, participation à des webinaires filières agricoles et matériaux bio-sourcés, organisation d'un webinaire sur la laine)
2. Mobiliser directement certains GAL sur des territoires connus pour leur filière ovine
3. Mobiliser directement les acteurs principaux actifs ou fédérateurs autour de la filière laine tel que Tricolor, Défi Laine, Atelier Laines d'Europe et Lainamac.

Ainsi ont été identifiés les 3 territoires suivants :

- GAL Montagnes Ariégeoises où le chef de file local est le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises
- GAL Alpes et Préalpes d'Azur où le chef de file local est le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur
- Et enfin le GAL Pays de Lafayette où le Pôle Laine du Pays de Saugues s'est placé comme chef de file local.

Localement, sur le territoire du GAL Alpes et Préalpes d'Azur, le PNR des Préalpes d'Azur a mis en place une convention chef de file avec deux acteurs porteurs d'actions sur le territoire venant nourrir le projet de coopération.

- Laine Rebelle, association loi 1901 fondée en 2018 et administrée par Isabelle Jöhr et Cassandre Caly a pour vocation de redynamiser la filière laine des Alpes Maritimes. Laine Rebelle, achète, collecte, trie de la laine auprès des éleveurs du GAL avant de la faire transformer et de confectionner et vendre des accessoires et vêtements tricotés dans son atelier.
- La société, Chandam, en cours de création par Eléonore Bricca et Sandra Khochmatlian a pour mission de valoriser les matières premières naturelles produites par les paysans et communautés rurales de France et d'ailleurs à travers le développement de filières de valorisation et la mise sur le marché de produits finis. Depuis juin 2020, Eléonore Bricca est en couveuse d'entreprise afin de développer ce projet. 1 tonne de laine du GAL a déjà été collectée en 2020 afin de tester un nouveau circuit de valorisation.

Ces 3 territoires, chefs de file locaux, et porteurs partagent un ensemble de valeurs qui leur a permis de monter le projet de façon concertée.

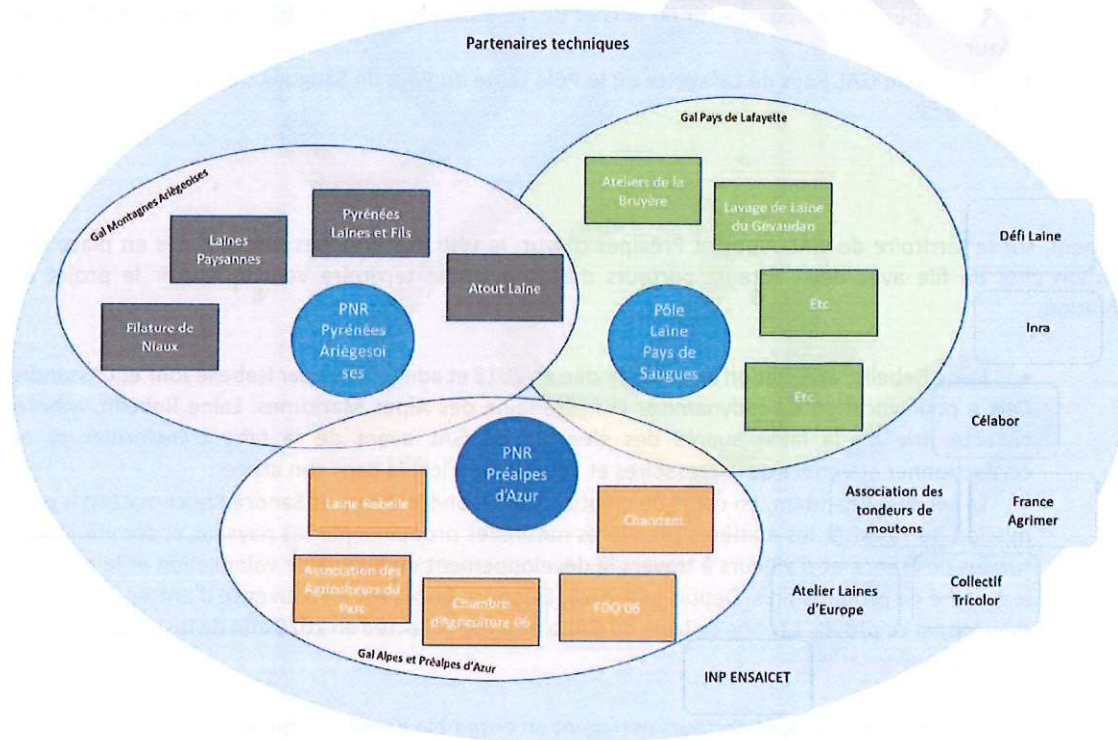
- Les circuits de valorisation allant des plus artisanaux aux plus industriels servent tous le développement des filières laine françaises
- Les outils de transformation encore existants sont de précieux atouts de la filière et doivent pouvoir fonctionner à leur plein potentiel afin de se moderniser
- La traçabilité des filières laine est un enjeu clé qui est abordé différemment selon les filières de valorisation
- Le projet coopération a pour vocation, d'articuler, de coordonner, de faire coopérer les forces vives en puissances qui répondent aux problématiques des territoires et à porter le fruit des travaux et réflexions à d'autres échelles.

- Les rôle des Parcs Naturels Régionaux et des Pays, entités politiques territoriales à l'interface de tous les enjeux (structure de développement local, structure porteuse/de gestion des fonds LEADER) n'est pas de devenir eux même des pôles de compétence.

NB : D'autres structures (PNR principalement) présentes sur d'autres territoires ont manifesté leur intérêt pour la coopération sans pouvoir y participer pour des raisons calendaires ou budgétaires. Le PNR de Lorraine a partagé les avancées du Défi Laine (coopération interrégionale avec des territoires de Belgique, du Luxembourg et d'Allemagne)

Pour une coopération, les chefs de file locaux ont pour rôle de déposer la fiche projet de la coopération sur leur territoire. Ils portent directement certaines actions et ils fédèrent avec eux les acteurs locaux (porteurs) et les partenaires actifs sur leur territoire, pour la répartition du portage des différentes actions.

Schéma non exhaustif



Le projet de coopération est le résultat d'une co-construction entre les chefs de file locaux et avec les acteurs du territoire.

Une fois le diagnostic réalisé par le PNR des Préalpes d'Azur des partenaires potentiels, chaque chef de file local a organisé une réunion avec les acteurs de son territoire afin de faire remonter les besoins et les idées d'actions à porter au niveau de la coopération.



Les résultats de ces travaux ont été partagés avec le PNR des Préalpes d'Azur, initiateur et coordinateur de la phase de préparation à la coopération, en amont et lors d'une réunion de mise en commun avec tous les chefs de file locaux. Cela a permis d'identifier les actions qui avaient simultanément été proposées par tous les acteurs, soient celles qui relevaient d'action de coopération pure, de celles qui était liées à l'objectif de la coopération tout en étant plus spécifiques d'un territoire ou d'un porteur.

ANNEXE 8 : Actions portées par partenaires de la coopération

Action 2.4 - Essais de produits finis en bonneterie et tissage sur de la laine Blanche du Massif Central (BMC) (Portage Pôle Laine Pays de Saugues)

Nous aurons réussi si de l'information concrète technique et économique sur les potentiels offerts par la laine est disponible et accessible facilement pour les acteurs et organismes souhaitant développer la filière. Nous aurons réussi si les essais de valorisation, à terme se sont montrés concluants et permettent la valorisation des laines des territoires de la coopération. C'est à dire :

2.0: un projet de recherche ambitieux rassemblant plusieurs partenaires publics et privés sur la valorisation des rebus de laine des territoires de la coopération est conçu et les financements identifiés.

2.1 : Un catalogue des caractéristiques de 4 races minimum est disponible sur demande auprès des chefs de file locaux de la coopération

2.2 : La laine du territoire du GAL Alpes et Préalpes d'Azur des races Mourérous et Préalpes du Sud permet la réalisation de fils pour tapis tuftés.

2.3 : La laine GAL Alpes et Préalpes d'Azur de la race Mérinos intègre un circuit de production d'un fil peigné et de produits finis en tricot.

2.4 : Détails à venir fournis par le porteur le Pôle Laine du Pays de Saugues

3/ Moderniser les infrastructures de transformation et le matériel de conditionnement de la laine.

Partout en France, il est difficile pour les éleveurs de se procurer des curons, ces gros sacs, habituellement en polyéthylène ou en nylon qui servent à conditionner la laine venant d'être tondues chez les éleveurs et permettant le transport. La plupart des sacs sont en très mauvais état, et sortent du circuit international de la laine avant d'arriver en France troués et déchirés. Lorsque la filière fonctionne correctement, ces curons utilisés en année n sont fournis et déposés par le négociant de laine au moment de la collecte en année n-1. Lorsque les négociants ne passent plus, il est difficile de se les procurer.

La qualité du sac peut influencer la qualité de la laine. En effet, un sac en polyéthylène aura tendance à laisser des microfibrilles dans la laine qui ne prendront pas la teinture plus tard. Une laine conditionnée dans un sac troué se salira davantage. Les curons en nylon sont habituellement recommandés pour les laines destinées à une valorisation à forte valeur-ajoutée. D'autres options peuvent également être imaginées avec des matériaux plus naturels (jute, chanvre, etc) ou des fibres recyclées mais souvent réputés pour être plus chers.

L'objectif de cet axe de la coopération est de rassembler les territoires pour faciliter l'accès à des curons de qualité permettant de maintenir celle de la laine et de suivre sa traçabilité.

Action 3.1 – Sourcing ou développement de curons et de crochets (POLE LAINE)

Cette action implique les étapes suivantes :

- Identification des options possibles pour les curons (polyéthylène, nylon, jute, chanvre, fibres recyclées, autres) et les crochets

- Choix concerté de la solution à favoriser
- Recherche de fournisseurs (revendeurs ou fabricants)
- Commande groupée
- Logistique de paiement
- Logistique de distribution

Nous aurons réussi s'il est possible pour les acteurs qui le souhaitent, de se procurer facilement des crochets et curons adaptés au maintien de la qualité et de la traçabilité de la laine tout au long de circuit depuis la tonte jusqu'au processus de lavage.

Action 3.2 – Modernisation filature de Niaux

Cette action sera développée dans la fiche projet développée par le PNR des Pyrénées Ariégeoises.

4/ Promouvoir la laine française et les filières de valorisation auprès des consommateurs.

Le marché reste aujourd'hui un des principaux freins au développement des filières de valorisation des laines. Les volumes absorbés par le marché, que ce soit de la mode, de la décoration, de l'isolant, du feutre agricole etc, restent trop faibles par rapport à l'offre en laine.

Par ailleurs, les éleveurs veulent être assurés d'un marché avant de modifier leurs pratiques pour maintenir et améliorer la qualité de leurs laines.

La laine française reste globalement peu connue des consommateurs. En 2020, beaucoup de marchés à l'artisanat ayant été annulés, il a été difficile pour les artisans et les entreprises commercialisant des articles en laine de vendre leurs produits. Pour ceux présents, sur la toile, l'enjeu est de renforcer ce canal de vente notamment à travers une communication partagée auprès du public sur la laine locale.

L'objectif de cet axe de la coopération est de mettre en commun des moyens de communication physique et digitaux pour augmenter l'audience des acteurs proposant des articles en laine : augmenter le marché et ainsi augmenter la demande en laines locales.

Ces actions seront portées par le PNR Pyrénées Ariégeoises et ses partenaires locaux.

Annexe 9 : Contexte du projet

Depuis des millénaires, l'Homme a sélectionné les mouflons puis les moutons pour produire de la viande et du lait, mais aussi de la laine. Cette laine a eu traditionnellement de multiples usages, allant de la peau lainée pour se couvrir, aux tissages et tricotages d'apparât, jusqu'à la literie.

La laine est un co-produit de l'élevage ovin. Tous les ans, en France, environ 7 millions de moutons sont tondus. La tonte leur permet de les débarrasser de leur épaisse toison développée au cours des derniers mois et qui leur a permis de passer l'hiver. Cette étape de tonte est primordiale pour assurer le bien-être des bêtes et limiter la présence de parasites.

Aujourd'hui, l'âge d'or de la laine est passé et la production globale française, dont les estimations varient entre 7 000 et 14 000 tonnes annuelles n'est que peu valorisée. Des négociants et collecteurs locaux, permettent le ramassage de la laine dans les élevages ou auprès de structures intermédiaires comme des Fédérations Départementales Ovines ou des coopératives agricoles. Ils s'occupent de la logistique de collecte, du transport, du tri et de la revente. Ainsi, la majeure partie de cette laine en suint part à l'exportation pour une transformation principalement en Asie.

Depuis 2019, et après suite à une baisse des prix de la laine payée aux éleveurs, le marché de l'exportation s'est effondré. Les raisons évoquées sont multiples :

- Guerre commerciale entre la Chine (principal importateur de laine française) et les Etats Unis
- Nouvelles réglementations environnementales en Chine impliquant des fermetures et arrêts des unités de transformation le temps d'une mise aux normes
- Contrecoup d'une montée des prix de la laine suivi d'un effondrement de la demande

En 2020, la crise Covid a parachevé le déclin des exportations de la France. Ainsi, certains éleveurs ont encore dans leurs bergeries et hangars, les stocks de laine des tontes 2019 et 2020.

En parallèle, de nombreuses initiatives de valorisation de la laine locale nous rappellent que des outils de transformation existent encore en France et chez nos voisins européens.

Nous disposons en effet, en plus des collecteurs de laine, de laveurs, de cardeurs, de peigneurs, de filateurs, de feutriers, de matelassiers, d'artisans et d'entrepreneurs. Tous ces acteurs permettent une utilisation de la laine dans de multiples domaines : mode, décoration intérieure, literie, bâtiment, agriculture, artisanat d'art.

Une dynamique privée et nationale à forte portée médiatique : le collectif Tricolor, constitué en association loi 1901 depuis le 25 novembre 2020 a également vocation à mieux valoriser les laines françaises et à développer les filières de transformation en travaillant de concert avec tous les maillons de la filière. Le collectif Tricolor estime que 4% des laines françaises sont valorisées localement (en Europe) pour une mise sur le marché en France.

Par ailleurs, dans le cadre du plan de relance³, le Peignage Dumortier, dernier peignage à façon en France, ayant récemment redéveloppé ses compétences sur la laine, va bénéficier de soutien à la modernisation de leurs infrastructures afin de développer la filière de laine française.

Ces différentes initiatives ont aujourd'hui le vent en poupe grâce à l'intérêt croissant des consommateurs pour les matières naturelles, pour les matières premières disponibles localement et pour le « fabriqué en France ».

A une échelle nationale et de façon plus institutionnelle, France Agrimer a également mis en place des Commissions Thématiques Interfilières dont l'un des groupes de travail se penche sur les conséquences de la crise Covid sur les co-produits animaux dont la laine fait partie. Ils œuvrent sur 4 grands chantiers⁴ :